

3/6/1973

Quand la non-violence tourne à l'émeute

Samedi 5 mai avaient lieu dans toute la France diverses manifestations pour exiger un moratoire sur l'énergie nucléaire, centrales atomiques et explosions atomiques.

A Toulouse, une commission écologique avait décidé un rassemblement pacifique sur la place du Capitole pour exiger ce moratoire.

L'après-midi, quelques centaines de jeunes se rassemblaient donc sur la place, mais comme il n'est pas très agréable de rester assis sur le béton, que cela ne dérangeait personne, quelques jeunes décidèrent de s'asseoir sur la

chaussée, provoquant un énorme embouteillage. Dès le début, tout allait bien, car il y avait des tracts et des panneaux explicatifs, des discussions parfois animées.

S'il peut sembler regrettable de bloquer la circulation pour se faire entendre, qu'on nous indique un moyen plus efficace ; de plus, la circulation dans le centre-ville ne se justifie pas le samedi après-midi, nous sommes assez pollués toute la semaine pour avoir droit à la chaussée un après-midi.

Cette situation dura environ deux heures avant qu'il y eut un

incident notable : une voiture coupa sur la place du Capitole à toute vitesse, bousculant un piéton qui, lui, était bien à sa place.

Cet incident échauffa les esprits, quelques malicieux eurent l'idée d'appeler les pompiers ; ceux-ci arrivèrent avec l'aide de la police. Ces braves flics réussirent à faire passer les autos-pompes mais aussitôt le « sit-in » reprit sur la chaussée. Un commissaire essaya de dissuader ces « jeunes bien assis », mais en vain ; alors on fit appel à nos braves C.R.S. qui eux savent se faire comprendre à coup de matraque et de grenades lacrymogènes (et au chlore).

Ainsi, vers 18 heures, la place du Capitole se transforma en champ de bataille, rappelant à certains, un autre mois de mai qui lui aussi fut « chaud, chaud, chaud ! ».

Le soir, le quartier, qui est d'habitude animé par divers boums, fut cette fois-là animé par une immense boum où les pavés avaient remplacé les confettis.

De même à Montpellier, des incidents du même genre eurent lieu après une manifestation à vélo. Mais là-bas, la police a la dent plus longue, il y eut de nombreuses arrestations, et le lundi suivant six personnes furent condamnées en « flagrant délit » pour avoir réussi le difficile exercice de faire du vélo et donner des coups à ces pauvres C.R.S. Il faut dire qu'à Montpellier les C.R.S. sont fatigués ; la veille, ils avaient évacué, la nuit, manu militari, les grévistes de l'usine Gelbon.

Tout cela ne devrait pas nous faire oublier les motivations de ce « moratoire » : surtout les dangers irréversibles de la radioactivité, surtout nos braves sauvages de Polynésie qui profitent des retombées radioactives des expériences atomiques de la Mère Patrie, la France. Il est regrettable que la population française se sente si peu concernée par ce problème, nous devrions voir un raz de marée de protestations et d'actions contre la folie des dirigeants.

3/6/1973

APPEL POUR UN MORATOIRE NUCLEAIRE

Constatant l'attitude des responsables politiques et industriels qui hypothèquent notre avenir en nous engageant dans l'aventure atomique avant d'avoir trouvé les solutions aux problèmes qu'elle pose : élimination des déchets radio-actifs, détérioration de l'environnement, effets des radiations ionisantes...

Constatant leur refus d'informer la population des risques courus par tous et des accidents déjà subis par certains, alors que la dangereuse industrie nucléaire s'établit aux frais et aux dépens de toute la société...

Inquiets non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour nos enfants, pour les générations à venir et pour les autres formes de vie existant sur la terre, qui

auront tous à subir les effets des activités destructrices de notre société...

Nous refusons que notre avenir et celui de nos enfants soit ainsi mis en danger.

Nous exigeons un moratoire de l'industrie nucléaire, c'est-à-dire :

- L'arrêt temporaire du fonctionnement ou de la construction de toute installation nucléaire industrielle ainsi que l'arrêt définitif de toute expansion atomique.
- La recherche de solutions satisfaisantes aux problèmes des radiations et retombées, détérioration de l'environnement, gestion des déchets, sécurité des centrales nucléaires.
- L'affectation des crédits et du personnel ainsi libérés à la

recherche d'autres sources d'énergie : solaire, géothermique, éolienne...

— Qu'une information complète et contradictoire de la population soit donnée, et par tous les moyens.

— Que la levée éventuelle du moratoire dépende d'une consultation démocratique de tous les citoyens sur une question sans ambiguïté (les formes de cette consultation dépendant des pays).

— Que, par la suite, aucune installation nucléaire ne puisse se faire sans information, consultation démocratique et accord préalable des populations concernées.

Comité toulousain pour le moratoire, c/o Commission écologique du « 103 », 39, rue Peyrolières, 31-Toulouse.